

LA SÉCURITÉ SOCIALE

NOTRE BIEN COMMUN

Le gouvernement envisage de s'attaquer aux remboursements de la Sécurité sociale en doublant la franchise sur les médicaments payée par les malades (comme des pathologies chroniques : diabète, hypertension...), en diminuant le taux de remboursement des soins dentaires (par un déremboursement de 70% à 60% des soins bucco-dentaire) et en réduisant les indemnités journalières en cas d'arrêt maladie.

La réduction des remboursements de la Sécurité sociale va accélérer la privatisation de la prise en charge des soins et le recours à une complémentaire santé, dont les tarifs augmentent proportionnellement au désengagement de l'Assurance maladie.

Augmenter le reste à charge des ménages après remboursement de la Sécurité Sociale et donc le coût des mutuelles n'améliora ni l'accès aux soins, ni la prévention, ni la santé publique contrairement à ce qu'a osé prétendre le gouvernement.

Concrètement, de telles augmentations contreviennent au principe même de la Sécurité sociale et à la vision de celle-ci que la CGT défend depuis toujours :

DE CHACUN SELON SES MOYENS A CHACUN SELON SES BESOINS.

La politique néolibérale de ce gouvernement et des politiques précédentes, démantèle pièce par pièce les services publics et la Sécurité Sociale. C'est la charité au détriment de la solidarité !

Toutes hausses de la contribution des mutuelles par des choix de politique de santé de ce gouvernement se traduira par un transfert du coût de ces choix sur les adhérents mutualistes par la hausse de cotisation, ou bien par une baisse du niveau de la prise en charge des contrats complémentaires (attention à la PSC), ou bien par une pression sur la masse salariale des mutuelles ou par les trois.

LA PETITE SECU EST EN MARCHÉ

Une protection sociale disloquée: la sécurité sociale est de plus en plus financée par les impôts (les ménages) et pour le reste, les mutuelles et assurances avec un niveau de prise en charge dépendant du prix des contrats complémentaires et de l'assurance volontaire.

La logique de tout ceci est d'extraire autant que possible du financement de la protection sociale la contribution du capital, de baisser les coûts sociaux des entreprises, et bien sûr aussi d'offrir aux investisseurs privés des perspectives de profits de champs qui y échappent actuellement.

Ni régression des droits, ni ouverture aux financements privés !

Pour la CGT, il s'agit d'éviter qu'il n'y ait davantage de transferts de charges de la solidarité nationale vers les complémentaires, elles n'ont pas vocation de remplacer celle-ci, au risque d'accroître encore les injustices sociales et à terme de faire disparaître les mutuelles.

Pour la CGT, plutôt que pénaliser les assurés sociaux, il y a urgence à stopper les exonérations de cotisations sociales et à augmenter les salaires particulièrement par l'égalité salariale pour financer par le salaire socialisé, fruit du travail, une Sécurité Sociale à la hauteur de la réponse aux besoins.

- SOLIDAIRE
- NON LUCRATIVE
- MUTUALISÉE

AU 21EME SIECLE, CE SONT DES DROITS NOUVEAUX QUI SONT NECESSAIRES POUR LA SECURITE DES FEMMES ET DES HOMMES ET POUR L'EMANCIPATION HUMAINE.

13 octobre 2023

